

Migration des amphibiens à Morigny-Champigny

Rapport 2016



Estelle Duchemann
Arnaud Loret

Nature Essonne

Suivi de la migration et mobilisation des bénévoles : Arnaud Loret

Rédaction : Estelle Duchemann

Relecture : Odile Clout et Martine Lacheré

Rédigé en Juillet 2017

Citation : DUCHEMANN E. & LORET A., 2017, Migration des amphibiens à Morigny-Champigny, rapport 2016, NaturEssonne, 9p.

Remerciements :

NaturEssonne tient à remercier en premier lieu Arnaud Loret pour son investissement sans faille en faveur des amphibiens de Morigny-Champigny ainsi que les bénévoles qui l'ont accompagné au cours de ces ramassages nocturnes :

- Danièle Megalopholos, Ly Rose et Daniele Zaneboni de l'association racines et futur à Morigny-Champigny
- Aurélie Jacquet, Dhorian Jacquet, Fabien Facquet, et Kevin Robert, habitants de Morigny-Champigny.
- Sylviane Duboz, Estelle Duchemann, Edith Ficheux, Loret Arnaud, Loret Maëlynn, Loret Morgann Michèle Rémond et aurélie schneider de l'association NaturEssonne

Nous remercions également le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles (CENS) de l'Essonne d'avoir été à l'écoute de nos sollicitations concernant le passage migratoire des amphibiens à Morigny-Champigny et d'œuvrer avec nous afin de trouver des solutions pour de futures actions de préservation.

Table des matières

Introduction	5
I) Moyens mis en place	7
II) Résultats	8
Conclusion	9

Table des figures

Figure 1: Vue aérienne de la zone de passage migratoire.....	5
Figure 2: Vue rapprochée de la zone de migration.....	6
Figure 3 : Photos de la zone de traversée, D17 au niveau du lieu-dit Les Croubis, Champigny-Morigny	6
Figure 4 : Photos de la zone de traversée, D17 entre Champigny et le lieu-dit Les Croubis.....	6
Figure 5 : Panneau et plots installés sur la RD17 afin d'inciter les automobilistes à ralentir.....	7
Figure 6 : Panneau de sensibilisation installé par NaturEssonne	7
Figure 7 : Nombre d'individus observés par espèce sur la zone de migration	8
Figure 8 : Graphique représentant le nombre de crapauds observé par jour pendant la période suivie	9

Introduction

Au début de la période de reproduction, les amphibiens sortent d'hibernation pour se rendre vers leur lieu de reproduction parcourant parfois plusieurs kilomètres. Cette migration n'est pas sans danger. En effet, lors de leur déplacement les amphibiens sont particulièrement vulnérables face à leurs prédateurs et à ce danger naturel s'ajoutent des obstacles créés par l'Homme.

Pour pouvoir se déplacer, des routes ont été construites. Mais certaines de ces routes traversent des couloirs de migration empruntés par les amphibiens, contraignant ces derniers à les traverser au risque de se faire écraser par les véhicules. La rupture de la continuité écologique constitue un frein à leur migration et est à l'origine d'une mortalité non négligeable lors des périodes de migration. Face à ce constat et afin de contribuer à la sauvegarde des amphibiens, NaturEssonne a mis en place un crapaudrôme au Val-Saint-Germain depuis 2011. Ce dispositif permettant, par l'intervention de bénévoles, de faire passer les amphibiens d'un côté et de l'autre de la route sans qu'ils ne se fassent écraser, sauvegardant ainsi la population d'amphibiens.

Plusieurs passages migratoires dans l'Essonne font l'objet de la mise en place d'un dispositif de traversée de ce type. Mais d'autres ne font l'objet d'aucune mesure, comme celui de Morigny-Champigny au niveau de la D17.

Sur ce dernier, des ramassages et comptages nocturnes avaient été organisés en 2015 afin de limiter la mortalité des amphibiens, mais aussi pour avoir des éléments permettant d'évaluer l'importance du passage migratoire. Malgré l'intervention des bénévoles une mortalité de 20% avait été relevée. Plus précisément sur les 22 jours de suivis entre le 25 février et le 14 Mai, 1145 amphibiens avaient réussi à traverser la D17 et 219 amphibiens avaient été trouvés écrasés. En 2016, en l'absence de mise en place d'un dispositif de traversée pour les amphibiens, le ramassage et le comptage nocturne ont été renouvelés par les bénévoles de l'association toujours dans l'objectif de sauver la population d'amphibiens et d'affiner l'importance du passage migratoire. Ces éléments pourront par ailleurs servir à l'étude de la mise en place d'un dispositif de franchissement pérenne.

Ce rapport est destiné au Conseil départemental de l'Essonne, mais également aux acteurs locaux afin de les informer sur le sujet et de les mobiliser pour des actions futures.

1) Contexte

La portion de route D17 concernée par la traversée des amphibiens est à cheval entre deux communes : Morigny-Champigny principalement et Auvers-Saint-Georges (Figure 1).

Légende

- Limite communale
- Zone de passage des amphibiens
- Réseau hydrographique

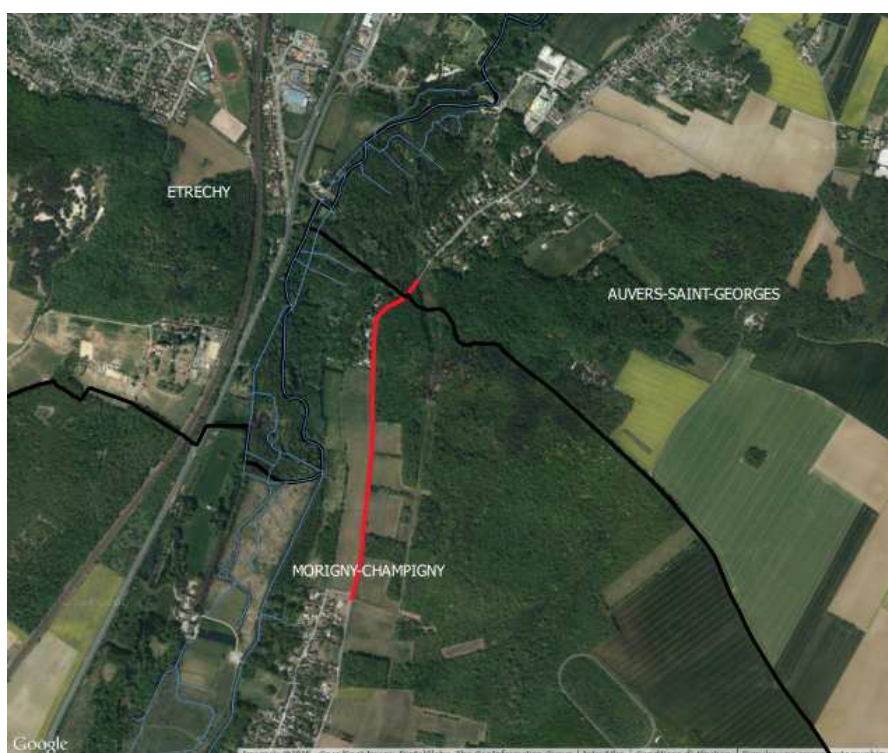


Figure 1: Vue aérienne de la zone de passage migratoire

D'une longueur d'un kilomètre, cette portion se situe sur un lieu stratégique pour la traversée des amphibiens. En effet, à l'est de celle-ci des boisements peuvent servir de lieu d'hibernation, à l'ouest des mares, constituant des lieux de reproduction potentiels, parsèment la vallée de la Juine (Figures 2, 3 et 4).

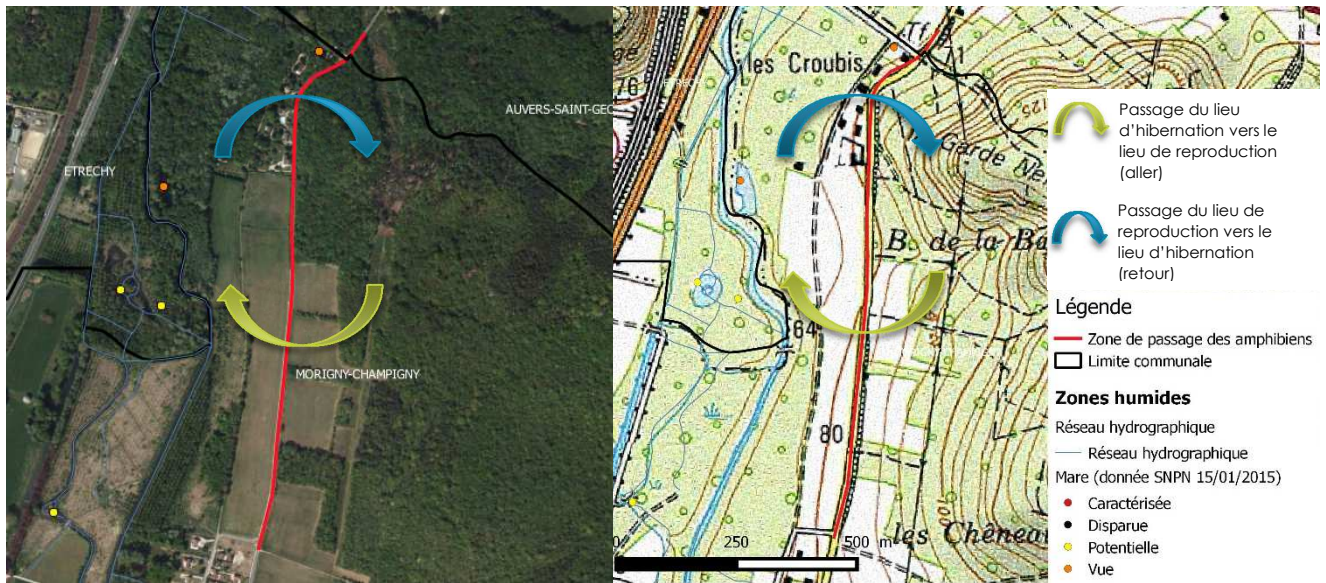


Figure 2: Vue rapprochée de la zone de migration

Ainsi, afin de réaliser leur cycle de vie, les amphibiens doivent traverser la route pour se rendre de leur lieu d'hibernation vers leur lieu de reproduction et vice-versa.



Figure 3 : Photos de la zone de traversée, D17 au niveau du lieu-dit Les Croubis, Champigny-Morigny



Figure 4 : Photos de la zone de traversée, D17 entre Champigny et le lieu-dit Les Croubis

Pour la deuxième année consécutive, ce passage migratoire a été étudié en 2016.

II) Moyens mis en place

1) Prévention

Une réunion de préparation a eu lieu le 27 octobre 2015 avec des représentants de la commune de Morigny-Champigny, du Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles, de l'Unité Territoriale Départementale et de NaturEssonne. Lors de cette réunion, il a été convenu d'une part, de mettre en place un panneau incitant les automobilistes à ralentir afin que les bénévoles puissent intervenir de manière plus sécurisée, et d'autre part de publier un article sur cette migration sur le journal de la commune.

Migrations dangereuses pour crapauds « amoureux »...



Chaque année, à l'arrivée du printemps (avec un pic à la mi-mars), un rituel s'amorce chez les amphibiens : la migration !

Grenouilles, crapauds, salamandres et tritons quittent alors leurs quartiers d'hiver pour rejoindre un point d'eau dans lequel ils se reproduiront. Ce phénomène migratoire est bien visible dans notre région comme à Morigny-Champigny, et en particulier au niveau de la RD49 au sud du hameau des Croubis.

« En effet, explique Estelle Duchemann, membre de NaturEssonne, dès la fin février on peut observer des amphibiens traverser la route de nuit. Mais cette traversée n'est pas sans danger : outre les dangers naturels, de nombreux amphibiens se font écraser par les véhicules circulant sur la RD49. »

En 2015, des bénévoles de l'association NaturEssonne étaient venus juger de l'importance de la migration sur cette portion de route. Au total, sur 22 jours de suivis, plus de 1500 amphibiens y avaient été observés dont un nombre non-négligeable avait été victime de la circulation routière (plus de 25%).

Mais leur aventure ne s'arrête pas là. Après avoir pondu, les amphibiens migrent vers leur quartier d'été (de mi-février jusqu'à l'automne) de manière diffuse. Puis les jeunes, tout juste métamorphosés, eux-aussi se dispersent vers leur zone d'estivage à partir de juin (des migrations moins visibles).

Alors que peut-on faire en tant qu'habitant pour préserver ces amphibiens ?

« La meilleure solution, précise Estelle, est d'éviter de prendre cette route de nuit entre fin février et mi-avril, période où la migration est la plus importante, surtout par temps humide. Vous pouvez aussi adapter votre vitesse afin d'éviter les amphibiens tout en respectant les règles de sécurité liées à la conduite. Par ailleurs, diminuer votre vitesse vous permettra d'éviter les phénomènes de glissement de votre véhicule liés à la présence d'amphibiens écrasés sur la chaussée. »

Pour en savoir plus rendez-vous sur <http://amphibiens.natureparif.fr/>

Ci-contre, article publié dans le journal de la commune de Morigny-Champigny



Figure 6 : panneau et plots installés sur la RD17 afin d'inciter les automobilistes à ralentir.



Figure 5 : Panneau de sensibilisation installé par NaturEssonne

Cette année, un panneau a été installé en bord de route afin d'alerter les automobilistes sur la traversée d'amphibien.

2) Ramassage et comptage

Comme en 2015, afin de limiter la mortalité des amphibiens lors du franchissement de la route, des bénévoles ont entrepris de les faire traverser de façon ponctuelle en essayant de privilégier les jours les plus propices à des pics de migration (taux d'humidité important et douceur des températures nocturnes) et selon leurs disponibilités. Le tronçon étant d'une longueur assez importante, celui-ci était longé à pied et/ou en voiture à faible allure.

Pour chaque amphibien traversé, le sens (passage aller ou retour) a été noté ainsi que l'espèce. Par ailleurs, le nombre d'amphibiens retrouvés écrasés malgré le ramassage a aussi été comptabilisé.

III) Résultats

Douze bénévoles ont participé au ramassage des amphibiens.

Au total, **32 jours** ont été suivis entre le 8 février et le 22 mai par les bénévoles pour un total de **1369 crapauds qui ont essayé de traverser la route. Parmi ces derniers 145 ont été écrasés** ce qui représente une **mortalité de 10%** lors de la migration malgré l'intervention des bénévoles (Figure 7). Les Grenouilles rousse et agile n'ont pas été différenciées au vu des difficultés de détermination, elles ont donc été réunies au sein du groupe des Grenouilles brunes. Pour ces dernières, parmi les 70 individus qui ont tenté de traverser la route, 10 ont été écrasés.

	Crapaud commun	Grenouille brune	Total général
Vivante	1228	60	1288
Morte	141	10	151
Total	1369	70	1439

Figure 7 : Nombre d'individus observés par espèce sur la zone de migration

Au total, le nombre de crapauds observés au retour de la migration est plus important avec respectivement 883 et 345 individus. Cette différence est à relativiser du fait des difficultés à déterminer le sens de parcours des amphibiens en l'absence de dispositif de franchissement.

L'étude du nombre de crapauds observés par jour permet de relever un pic de migration important les 2 et 3 avril avec environ 200 crapauds observés sur chacune de ces nuits. Quatre autres pics de plus faible ampleur sont à noter avec environ 90 individus observés par nuit. Parmi ces derniers, on peut noter un pic plus tardif le 9 mai avec 118 observations.

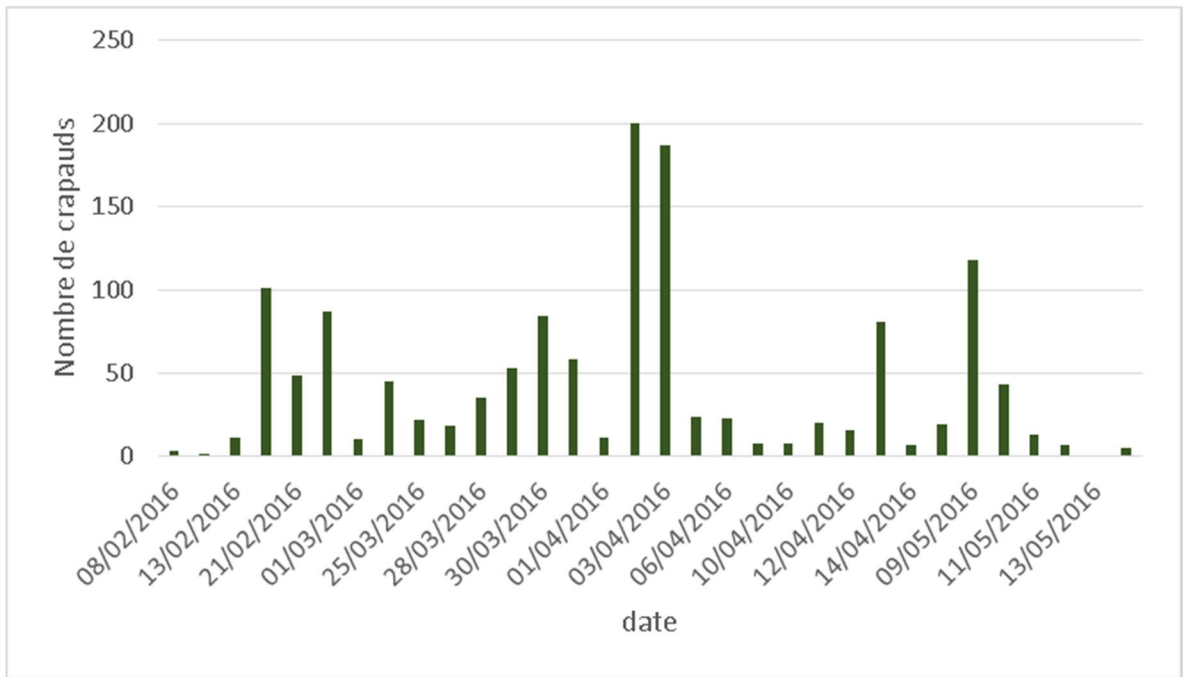


Figure 8 : Graphique représentant le nombre de crapauds observé par jour pendant la période du suivi

Conclusion

Par rapport à 2015, 10 jours de ramassages supplémentaires ont été réalisés et 100 individus de plus ont été observés. De plus, la mortalité observée lors des nuits de ramassage a diminué passant de 20% à 10%. L'expérience acquise en 2015 et le nombre un peu plus important de bénévoles participants au ramassage pourraient expliquer cette diminution.

Le ramassage nocturne ne constitue pas une solution fiable sur le long terme du fait de sa dangerosité au vu de la circulation des véhicules, et de son caractère chronophage.

Un dispositif pérenne de type crapauduc, ou la fermeture temporaire de la route entre 22h et 6h du matin lorsque des pluies sont prévues sont des solutions à envisager.

Dans l'attente de la mise en place de ces dispositifs un crapaudrôme qui nécessite un ramassage journalier a été mis en place en 2017.